



CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE DROIT AÉRIEN

(Montréal, 20 avril – 2 mai 2009)

PLÉNIÈRE

ORDRE DU JOUR DES PREMIÈRE ET DEUXIÈME SÉANCES PLÉNIÈRES

(Salle de l'Assemblée, 4^e étage, lundi 20 avril 2009
10 h 30 : première séance plénière de la Conférence*
14 heures : deuxième séance plénière de la Conférence)

1. a) Ouverture de la Conférence par le Président du Conseil
 b) Présentation du Secrétariat par le Secrétaire général

2. Adoption de l'ordre du jour DCCD Doc n^o 1

3. Adoption du Règlement intérieur DCCD Doc n^o 2

4. Élection du Président et des Vice-Présidents de la Conférence DCCD Doc n^o 2
(Règle 5, § 1 et 2)

5. Institution du Comité de vérification des pouvoirs DCCD Doc n^o 2
(Règle 3, § 1)

6. Organisation des travaux :
 - a) procédure à suivre pour l'examen du projet de Convention relative à la réparation des dommages causés aux tiers suite à des actes d'intervention illicite faisant intervenir des aéronefs et du projet de Convention relative à la réparation des dommages causés aux tiers par des aéronefs
 - b) institution de la Commission plénière et des comités, selon les besoins DCCD Doc n^o 2
(Règle 6, § 1)

7. Élection du Président de la Commission plénière DCCD Doc n^o 2
(Règle 5, § 2)

8. Examen des projets de conventions DCCD Doc n^{os} 3 et 4

— FIN —

* Une réunion informelle des chefs des délégations se tiendra dans la Salle de l'Assemblée à 9 h 30.